

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Société SERVICOM

Siège Social : Immeuble Zemni, 3^{ème} Etage Centre Urbain Nord 1080 – Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 28 octobre 2014.

PREMIERE RESOLUTION : Extension de l'objet social

Les actionnaires décident d'étendre l'objet social de la Société.

Suite à cette extension d'objet, l'article 2 des Statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 2 :(NOUVEAU)

La société a principalement pour objet :

- L'entreprise générale dans l'installation d'équipements de télécommunications et électriques ainsi que la commercialisation de tous équipements et matériels de télécommunication et électriques et tous les travaux annexes et toutes activités y afférentes.

Le reste de l'article 2 reste inchangé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION : Adoption des Statuts mis à jour

Après examen du projet des Statuts mis à jour, les actionnaires ont agréé les Statuts tels qu'ils leurs ont été présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à toutes formalités légales de dépôt ou de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à